

mière, ni offrir des conditions sans ordre du gouverneur en chef. Les derniers succès du roi lui avaient donné une haute opinion de sa puissance et de la bravoure de son armée. D'un autre côté, la petite garnison, quoique diminuée, n'avait pas mauvaise idée d'elle-même, et désirait beaucoup que sa majesté noire fût confirmée dans celle qu'elle s'était faite de l'habileté des Européens.

Le gouverneur du cap Corse, instruit de ce qui se passait à Annamabou, se hâta de nous envoyer des secours. Deux navires furent expédiés le 16; des délais inévitables empêchèrent le renfort qu'ils apportaient de débarquer avant l'après-midi; il consistait en quatre officiers et douze soldats. Ils mirent pied à terre, à l'abri de la fumée de quelques coups de canon, et ne furent pas inquiétés; mais la pirogue, en retournant au navire, essuya un feu de mousqueterie, et un homme fut tué.

Le gouverneur ordonnait d'envoyer un parlementaire au roi, pour tâcher d'en venir à un accommodement. En conséquence je fis arborer un pavillon blanc; il est impossible de peindre la joie qui se répandit parmi le peuple. Ce fut avec beaucoup de peine que les officiers du roi, reconnaissables à leurs épées et à leurs haches d'or, purent se faire jour à travers la foule pour arriver jusqu'à ce prince avec les soldats porteurs du pavillon.

Il est à propos d'observer ici que les Achantins,

bien que très-éloignés de la civilisation européenne, connaissent les usages adoptés en guerre par les peuples civilisés; ils respectèrent le pavillon parlementaire; à la vérité quelques-uns marchèrent vers le rocher où les Annamabouans s'étaient réfugiés; mais ils obéirent au signal de rappel qui leur fut donné par deux coups de fusil tirés par-dessus leur tête. Vers sept heures les soldats, porteurs du pavillon, revinrent avec trois messagers de la part du roi. Ils entrèrent dans un long détail sur l'origine de la guerre, afin de justifier la conduite du roi. Ce prince témoigna sa satisfaction de l'envoi du pavillon, en donnant un mouton gras aux deux soldats. Après une conférence de plus de deux heures, les messagers retournèrent au camp.

Une communication régulière fut ainsi établie avec le roi et son armée; cependant, malgré ces apparences amicales, je tins les portes du fort bien fermées jusqu'à ce que la bonne intelligence fût parfaitement rétablie. Je m'aperçus bientôt que je ne pourrais en venir à bout qu'après une entrevue entre le gouverneur en chef et le roi, et je m'efforçai de persuader à ce prince d'aller au cap Corse. J'échouai dans mes tentatives sur ce point, cependant le roi consentit à envoyer au gouverneur en chef quelques-uns des chefs dans lesquels il avait le plus de confiance.

Malgré cette démarche, le gouverneur en chef reconnut que rien ne se terminerait que par une conférence avec le roi. Il vint donc lui-même à Annamabou ; ensuite il alla, en grand cortège, trouver le roi dans son camp ; il fallut d'abord qu'il rendit une visite à chaque grand personnage. Chacun était assis sous un énorme parasol et entouré de domestiques et de gardes : de jeunes filles agitaient l'air pour le rafraîchir et chasser les mouches qui étaient très-nombreuses et incommodes. Un de ces personnages de taille athlétique et fort gras, était vêtu d'une grande robe, qui semblait peu faite pour un climat si chaud. Les traits de sa figure ressemblaient plus à ceux des Arabes ou des Egyptiens qu'à ceux des nègres ; il portait un bonnet jaune qui lui descendait jusqu'aux oreilles. C'était un Mahométan d'un extérieur grave, d'ailleurs affable et communicatif ; il était natif du Kachena, pays situé dans le sud-est de Timbouctou. Il raconta qu'il avait été à Tunis et à la Mecque, et qu'il avait vu beaucoup de blancs, ainsi que leurs navires ; il décrivit la manière de voyager dans le désert. Il commandait un corps de guerriers qui combattaient avec des flèches ainsi qu'avec des fusils. Les gens de sa suite lui ressemblaient et étaient vêtus à la turque.

Enfin le gouverneur fut conduit au roi ; la mise et les ornemens de tous ceux qui l'entouraient

annonçaient la richesse et la puissance. C'étaient des chaises, des haches, des chaînes, des épées, des cannes, soit en or massif, soit garnis de ce métal ; son éclat, joint aux manteaux de damas, et de taffetas et aux vêtemens somptueux, composait un ensemble magnifique et imposant. Quand les premiers complimens furent finis, l'air retentit du son des tambours, des cors et des flûtes. Le roi montra beaucoup de politesse pendant la conversation ; le gouverneur ayant témoigné le désir qu'il lui rendit aussi une visite de cérémonie, il y consentit.

En conséquence, le gouverneur, ses officiers et les personnes de sa suite s'assirent en demi-cercle à l'ombre de quelques arbres, les soldats se rangèrent en haie, en laissant un passage suffisant pour le roi et son monde. Ce ne fut qu'au bout de deux heures que l'on annonça le roi, tant sa suite était nombreuse : chaque personnage de distinction saluait à la manière du pays, puis passait. Il avait été convenu que lorsque le roi paraîtrait, les soldats lui présenteraient les armes, et que l'on battrait la marche des grenadiers. Il parut charmé de cette marque de distinction et de respect ; il s'arrêta pour observer leur bonne tenue : l'air martial que l'on jouait lui fit grand plaisir. Je vis ce roi, il était de taille moyenne, bien fait, très-noir, il avait des traits réguliers,

une physionomie ouverte et agréable. Ses manières annonçaient un homme d'esprit ; elles étaient aisées et gracieuses ; il surpassa en tout l'idée que nous nous étions faite de lui. Son habillement consistait en une pièce de soie roulée autour de son corps ; un cordon de soie verte ornait sa tête ; ses sandales étaient bien faites et artistement brodées en or ; il ne portait pas, comme les personnes qui l'entouraient, des ornemens de ce métal. Un homme vêtu d'une manière grotesque, en était réellement chargé, il avait l'air de jouer le rôle de bouffon.

Comme c'était une visite de cérémonie, on ne traita pas d'affaires importantes. Le roi s'informa très-poliment de la santé du gouverneur d'Annamabou, en manifestant l'espérance qu'il serait bientôt guéri de ses blessures. Il dit qu'il s'éloignerait bientôt, son armée éprouvant de mauvais effets de l'eau de ce canton et des émanations des corps morts. Comme on avait la plus grande confiance dans le roi et dans son armée, les portes du fort furent ouvertes, chacun put y entrer librement. Des conférences eurent lieu, elles prirent une tournure favorable ; toutefois la paix avec les Fantins fut regardée comme impraticable ; Apontay, un des chefs poursuivis par le roi, avait éludé sa vigilance ; Accoum, autre chef, s'étant mis à la tête d'une troupe nombreuse,

marchait sur Annamabou pour livrer bataille au roi. Ce prince dit au gouverneur que lorsqu'il aurait soumis ses ennemis, il reviendrait à Annamabou pour prendre des mesures relatives à la prospérité du pays et au commerce.

Il fut convenu que les nègres vivant sous la protection des forts anglais ne seraient pas inquiétés, et que le pavillon anglais serait respecté. Ensuite il s'avança contre Accoum, et le défit le 3 juillet ; Accoum et ses partisans s'échappèrent en traversant à gué une rivière dont ils connaissaient les passages ; depuis ils n'osèrent plus se montrer en corps d'armée, ils se bornèrent à tenir en campagne des corps qui quelquefois réussirent à couper des détachemens achantins qui allaient en fourrage.

Les Achantins en marchant à l'est répandirent la désolation devant eux ; ils ruinèrent la plupart des villes et des villages. La maladie qui les avait attaqués à Annamabou, fit de grands progrès parmi eux, et en enleva un grand nombre. Cette calamité inattendue changea les intentions du roi ; il ne pouvait revenir à Annamabou sans risquer la perte de tous ses soldats ; la prudence lui ordonnait donc de retourner dans ses états, en laissant des forces suffisantes à Accra pour disposer des prisonniers, et les mener en sûreté en Achanti.

Les Fantins, délivrés de la crainte de voir le roi

leur ennemi à leurs troupes, déclarèrent la guerre aux habitans d'Elmina et d'Accra, sous prétexte qu'ils avaient pris le parti des Achantins dans la guerre précédente; ceux du cap Corse, instruits des projets des Fantins, leur offrirent de l'argent, et même du secours pour leur expédition. Les Fantins, unis aux Ouarsans, formèrent deux corps de troupes; l'un marcha contre Elmina, l'autre contre Accra; après des attaques et un blocus inutiles, tous deux firent retraite en mai 1810.

Instruit de ces particularités, le roi d'Achanti fit avancer deux armées, l'une contre les Fantins, l'autre sur Accra. La première battit constamment les ennemis, et quitta la côte au mois de mai 1811 avec beaucoup de prisonniers. La seconde qui devait traverser le pays de Quâ, roi d'Aquapim, fut surprise par les troupes de ce prince, et éprouva de grandes pertes. Ce roi avait accompagné le roi d'Achanti dans sa première expédition; ne s'étant pas cru assez récompensé, il saisit l'occasion de se venger. De son côté, le roi d'Achanti, indigné, envoya une armée de vingt-cinq mille hommes contre Quâ; celui-ci, apprenant l'approche de forces si considérables, prit la fuite et alla dans le Crobo, pays à l'est d'Aquapim; les Achantins l'y poursuivirent; il gagna l'Addah, d'où il trouva le moyen de revenir chez lui par des chemins détournés. Les Achantins, enragés de n'avoir pu saisir leur proie,

pillèrent l'Addah et le Crobo; à peine eurent-ils le dos tourné, que le roi de Crobo se déclara contre eux. Ces événemens déjouèrent les projets des Achantins contre les Fantins, et de plus ceux-ci reçurent un secours inespéré du roi d'Axim, auparavant allié du roi d'Achanti. Renonçant à ses anciennes liaisons, il annonça hautement le projet de chasser les Achantins du pays des Fantins. Tel est l'état de guerre presque perpétuel qui désole ces malheureuses contrées.

A peu près à trois milles à l'est d'Annamabou, est Cormantine, où les Hollandais ont le fort d'Amsterdam. Tantomkerry est six lieues plus loin; à neuf milles au-delà on rencontre Apam, et à huit lieues plus à l'est, Ouinebah ou Simpah; les Anglais y ont un petit fort. Le territoire voisin est moins boisé que les autres parties de la côte, il était compris dans le royaume d'Agounah, la race de ces rois est éteinte; les Fantins étendent aujourd'hui leur domination sur le canton. On l'appelait autrefois le pays d'Afetou.

Les habitans de Ouinebah sont turbulents, grossiers, audacieux et féroces; plusieurs fois ils ont outragé d'une manière indigne les gouverneurs du fort; ce sont de plus des brigands déterminés.

A trois lieues de Ouinebah, on rencontre Becracou, fort hollandais; et neuf lieues plus à l'est,

Accra , où les Anglais , les Hollandais et les Danois ont des forts. Accra est un état indépendant , il était autrefois gouverné par le roi d'Aquambou. L'aspect de la ville d'Accra est très-pittoresque , notamment quand on la voit de la mer : c'est le lieu le plus sain de la Côte-d'Or. Le terrain qui l'entoure est sablonneux , on ne peut y cultiver que le coton , le manioc , les pistaches de terre. L'Accra est le seul pays de la côte qui commerce directement avec l'intérieur ; les Achantins le fréquentent beaucoup , et ce négoce y fait circuler beaucoup d'argent : de plus , il a contribué à l'amélioration des mœurs. Le gouvernement y est aristocratique et mêlé de démocratie.

A trois milles d'Accra est le château de Christiansbourg , principal comptoir danois dans cette partie de l'Afrique ; ils en ont deux autres plus à l'est. Le gouverneur de Christiansbourg avait formé à quinze milles de distance , dans l'intérieur , des plantations considérables , où l'on cultivait le caffier , le cotonnier et d'autres végétaux des régions équinoxiales ; ils croissaient à merveille . et faisaient ainsi connaître le parti avantageux que l'on pouvait tirer des terres de ce pays. Tout fut détruit par les Achantins en 1811 , lorsqu'ils ravagèrent le territoire , parce qu'ils soupçonnaient ce gouverneur d'avoir favorisé la fuite de leur ennemi.

Dans le pays de Crobbo , au-delà d'Accra , s'élève une montagne que l'on voit d'une trentaine de milles quand on est en mer ; la cime semble être couverte de neige. Le Rio Volta termine la Côte-d'Or à l'est. Ce fleuve , assez large , a son embouchure embarrassée de rochers et de bancs de sables. Sa rapidité fait présumer qu'il a sa source à une grande distance ; il est fréquenté par des hippopotames.

Ce n'était pas sans raison que Meredith avait dépeint les habitans de Ouinebah comme des hommes turbulens et féroces. Le 6 février 1812 , il se promenait tranquillement dans son jardin , lorsqu'il fut assailli par ces barbares : ils l'enlevèrent et le conduisirent à trois milles de là. Un Anglais qui se trouvait dans le fort , où il attendait le gouverneur , ayant entendu un cri d'alarme à la porte , y courut et apprit ce qui venait de se passer. Il sortit précipitamment pour tâcher de faire délivrer Meredith , ce ne fut qu'arrivé au lieu où l'on avait transporté cet infortuné qu'il obtint la permission de lui parler. On s'opposa long-temps , dit le narrateur , à ce qu'il me remit la clef de son secrétaire , dans la crainte que ce fût celle des magasins , et que je ne fusse ainsi en état de faire tirer sur la ville. Je crus que je ne pourrais jamais retourner au fort ; les nègres avaient été au moment de me garder avec M. Meredith. Mon pre-

mier soin, en rentrant, fut d'écrire à M. Smith, gouverneur de Tatumkerry. Cet officier vint le lendemain matin; dans l'intervalle, les nègres m'avaient sommé de leur livrer deux barriques de rum, cent paquets de tabac et cinquante vaches.

« Ces brigands se tinrent sur leurs gardes pendant toute la nuit; ils se rassemblèrent en grand nombre sur le rivage quand M. Smith débarqua, et formèrent une haie entre laquelle il fut obligé de passer pour aller voir M. Meredith; ils exigèrent huit onces d'or pour lui accorder la permission de parler à son ami; ils finirent par se contenter de cinq onces.

« La veille, lorsque j'avais été admis auprès de M. Meredith, ces barbares le maltraitaient, ils mettaient le feu au gazon, puis le forçaient à marcher dessus, les pieds nus, ou bien ils l'exposaient nu-tête au soleil. Son domestique m'a raconté qu'après l'avoir attaché par le cou à un poteau, ils avaient menacé de le ténasser, s'il ne leur faisait pas délivrer tout ce qu'ils avaient demandé.

« Le 8, après avoir retenu M. Smith pendant vingt-quatre heures, ils le laissèrent revenir au fort, après lui avoir fait promettre de leur donner deux cent vingt-cinq onces d'or et d'autres présents; M. Smith en avait pris l'engagement, ne

croyant pas assez payer la délivrance de son digne ami.

« M. Smith arriva au fort au milieu de la nuit, et m'apprit que M. Meredith était très-malade et m'invitait à lui aller parler dans une maison de la ville, où, après bien des sollicitations, ses bourreaux avaient consenti à le laisser transporter. Le 9 je m'empressai de me rendre à cette invitation. Le malheureux gouverneur avait de la peine à respirer, tant son cou était gonflé; on voyait que sa poitrine était très-oppresée; il me dit que sa dernière heure approchait, et qu'il ne croyait pas pouvoir aller jusqu'à midi. Il fit, en ma présence, quelques changemens à ses dernières volontés.

« M. Smith avait commencé le même jour, dans la matinée, le paiement de ce qu'il avait promis aux nègres, lorsqu'on vint lui annoncer que M. Meredith avait cessé de vivre. A cette nouvelle, les nègres qui étaient là s'enfuirent, abandonnant ce qu'on leur avait déjà livré. Je courus en hâte à la maison où on le retenait. Je fis transporter son corps au château; à quatre heures après midi on l'enterra avec tous les honneurs dus à son rang.

« Voici la cause du malheur de M. Meredith: en 1811, les Ouinebans s'étant joints aux Fantins dans la guerre contre les Achantins, un des premiers remit avant son départ à un sergent du

fort anglais une grande caisse fermée; ce nègre ayant été tué, ses parens vinrent six mois après réclamer la caisse : elle leur fut rendue, le lendemain ils la renvoyèrent en disant qu'il pouvait la garder, puisqu'il en avait ôté mille onces d'or qu'elle contenait. Le sergent nia l'accusation qui fut reproduite plusieurs fois. Les deux parties convinrent de s'en rapporter au grand fétiche des Braffous. Cet oracle prononça que le sergent était coupable. Celui-ci protesta de son innocence; le fétiche, consulté de nouveau, fit demander d'un ton menaçant au sergent s'il doutait de son infailibilité, et ajouta que l'or avait été porté à M. Meredith, auquel une part de la somme avait été promise. Le sergent n'en persista pas moins à se déclarer innocent. Alors les peynins allèrent au fort et instruisirent M. Meredith de la décision de leur fétiche. Il leur demanda s'ils croyaient à la réalité du vol; ils lui répondirent qu'à la vérité ils n'avaient jamais entendu dire qu'un blanc eût volé un nègre, mais que le fétiche venait d'en décider autrement. Le lendemain ils se saisirent en même temps de M. Meredith et du sergent. Ce dernier fut tellement effrayé des menaces qui furent proférées contre lui et sa famille, qu'il déclara tout ce qu'on voulut.

« Cet horrible attentat ne pouvait demeurer impuni. Quelque temps après la frégate anglaise

*Amélia* envoya prendre par un canot tous les Anglais, ensuite elle mouilla près de Ouinebah, détruisit cette ville, et en dispersa la population dans les bois voisins. Ce lieu est abandonné depuis ce temps, malgré les nombreuses sollicitations adressées par les naturels aux Anglais, pour avoir la permission de s'y établir de nouveau.